

RUOMS *notre village*



BULLETIN MUNICIPAL
Jun 2021

FINANCES

*Audit de début
de mandat*

GROUPE SCOLAIRE

*le projet
est-il en bonne
voie de finalisation ?*

CULTURE

*Tous les secteurs d'activité
et spécialement la culture
ont été impactés par
l'épidémie*

N°1

LE MONDE DOIT SE RÉINVENTER, SOYONS PRÊTS POUR LE REBÂTIR

Élus le 15 mars 2020, nous n'avons pu prendre nos fonctions que le 25 mai à la fin de la première période de confinement, épreuve difficile qui n'a épargné rien ni personne, pas même le fonctionnement communal.

les dépenses supplémentaires en matériels de protection pour l'accompagnement des plus fragiles et des personnes vulnérables.

La fin du confinement annoncée nous a permis la reprise des réunions de quartier. Ces échanges sont essentiels pour satisfaire les besoins au plus près des habitants facilitant le dialogue et la concertation pour améliorer ensemble notre cadre de vie.

Je tiens particulièrement à remercier et saluer toutes celles et ceux parmi les associations, les bénévoles comme les professionnels, sans oublier les services municipaux et personnels des forces de sécurité et de secours, pour leur engagement et leurs actions au quotidien réalisées ces derniers mois dans des conditions particulièrement difficiles.

La crise est venue, la pandémie a bouleversé nos habitudes, notre mode de vie, brisant les cœurs, en faisant disparaître des êtres chers. Nous ne devons pas les oublier. Notre monde d'après va advenir, peut-être même se réinventer.

Alors, tous unis, répondons présents, soyons prêts pour rebâtir ensemble. Je vous souhaite un bel été.

Guy CLEMENT,
Maire de Ruoms

L'audit que nous avons prévu d'engager sur les comptes de la commune a été réalisé par le cabinet KPMG, spécialisé en ce domaine. Le rapport rendu en ce début d'année fait apparaître, nous en avons perçu des signes, une situation

financière délicate sur plusieurs points, dont les plus importants sont :

- une forte hausse de la dette par habitant ;
- une insuffisance de l'épargne ;
- l'entretien du patrimoine immobilier communal, nécessitant un important programme de remise à niveau.

L'avenir doit être préparé, il est fait parfois de décisions difficiles...

Le réajustement de la part communale des impôts fonciers n'est certes plus devenu une option, mais confrontés comme beaucoup d'autres conseils municipaux du bassin ruomsois à des arbitrages compliqués, la mesure a été mûrement pesée et limitée au plus juste.

À l'heure où la diminution des dotations de l'État est venue ajouter à la crise sanitaire, on ne saurait regretter la mobilisation de moyens, ni l'effort de solidarité accompli, ni

AUDIT DE DÉBUT DE MANDAT

Satisfaire durablement les services rendus aux habitants, sans remise en cause

L'audit financier et fiscal de début de mandat fait apparaître une situation plus délicate qu'il n'y paraît. L'érosion régulière du budget conjuguée aux menaces externes du fait de l'évolution des normes et des besoins, la réduction des dotations de l'Etat, projettent en réalité une situation financière en tension. Le retour décidé aux fondamentaux de la gestion publique, et l'analyse financière rétrospective imposeront d'infléchir les tendances défavorables des finances communales pour juguler ces risques et restaurer la marge de manœuvre perdue. Les finances communales seront orientées afin de satisfaire durablement les services rendus aux habitants, sans remise en cause. Le cabinet KPMG missionné pour conduire cette étude livre ici le compte rendu synthétique de son analyse et résume les principaux choix effectués pour le budget primitif 2021.

CHIFFRES SAILLANTS ET TENDANCES DE LA PÉRIODE 2014-2019 EN FONCTIONNEMENT :

Chiffres saillants et tendances de la période 2014-2019 en fonctionnement :

- **Des dépenses (+2%/an) qui progressent plus vite que les recettes (+0.3%/an)**
Cela a eu notamment pour conséquences :
La baisse de l'épargne de la commune :
- 3.7%/an
(soit encore une baisse de l'épargne de 120 000 € soit l'équivalent de quoi :
➔ rémunérer 4 agents de la commune
ou
➔ payer les annuités d'un emprunt de 2 000 000 € sur 20 ans

✓ **La baisse des investissements pour entretenir le patrimoine existant de la commune** : moins de 300 000 € par an en moyenne alors qu'il aurait fallu réaliser à minima 500 000 € par an pour ne pas prendre de retard.

La commune a **un patrimoine d'une valeur de 26 millions €** dans son seul budget principal (hors le camping et le CCAS) hors les terrains et les biens mis à disposition de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, qui

nécessite en moyenne 500 000 € à minima par an sur une durée de vie moyenne de l'ordre de 60 ans ;

• **Un contexte de dégradation de la situation financière de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche** entre 2014 et 2019 (une capacité d'endettement nulle en 2019) :

Cela a eu pour conséquences que
✓ dès 2020, **la commune a dû**, en solidarité aider la communauté de communes pour qu'elle rétablisse ses comptes, **lui verser des subventions financées par le contribuable de la commune de Ruoms pour près de l'ordre de 60 000 € soit l'équivalent de quoi :**

- ➔ rémunérer 2 agents de la commune
ou
➔ payer l'annuité d'un emprunt de 1 000 000 € sur 20 ans

EN RÉSUMÉ

Des dépenses (+2% /an) qui progressent plus vite que les recettes (+0.3%/an)
Un contexte de dégradation de la situation financière de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche entre 2014 et 2019

FINANCES

LES DONNEES RETROSPECTIVES 2014- 2019 (FONCTIONNEMENT)

(€)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evo moy.(%)
Prestations de services (c/70)	74 313	81 318	67 713	61 708	71 621	94 581	4,9%
Impôts et taxes (c/73)	1 404 239	1 451 765	1 444 407	1 420 759	1 427 957	1 490 497	1,2%
Dotations et participations (c/74)	806 429	693 549	642 899	679 825	665 224	716 351	-2,3%
Autres produits (c/75)	163 219	162 491	148 985	149 822	159 849	181 093	2,1%
Produits de gestion (A)	2 448 200	2 389 123	2 304 004	2 312 114	2 324 651	2 482 522	0,3%
Charges à caractère général (c/011)	451 767	474 890	450 247	489 486	490 980	533 554	3,4%
Charges nettes de personnel (c/012-c/013)	844 948	864 569	865 585	864 944	944 981	981 224	3,0%
Atténuation de produit (D014)	13 461	0	0	0	0	0	-100,0%
Autres charges (c/65)	333 740	300 609	304 103	332 729	319 108	303 098	-1,9%
Charges de gestion (B)	1 643 916	1 640 068	1 619 935	1 687 159	1 755 069	1 817 876	2,0%
Epargne de gestion (A-B)	804 284	749 055	684 069	624 955	569 582	664 646	-3,7%
Produits financiers (+)	45	284	33	33	33	33	-5,9%
Charges financières (-)	55 506	57 638	51 438	43 664	38 643	40 696	-6,0%
Produits exceptionnels (hors c/775) (+)	610	12 738	2 261	6 239	17 919	4 464	48,9%
Charges exceptionnelles (-)	1 595	1 496	120	460	4 719	2 000	4,6%
Travaux en régie (+)	0	0	0	0	0	0	#DIV/0!
Epargne Brute	747 838	702 943	634 805	587 103	544 172	626 448	-3,5%
Remboursements d'emprunt (-)	148 030	210 949	210 282	176 458	105 337	139 569	-1,2%
Epargne nette	599 808	491 994	424 523	410 645	438 835	486 878	-4,1%
Encours de dette bancaire (31/12)	1 574 337	1 510 336	1 300 054	1 123 596	1 518 259	1 778 689	2%
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMET (en années d'épargne brute)	2,1	2,1	2,0	1,9	2,8	2,8	6%

L'ÉVOLUTION DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

Les soldes intermédiaires de gestion servent à décomposer le résultat de la commune, en différenciant ce qui relève des produits et charges courantes de fonctionnement et ce qui relève des autres opérations. Ils permettent de déterminer la marge dont la commune dispose pour financer ses investissements.

Evolution des SIG de 2014 à 2019 (€)



FINANCES

• Chiffres saillants et tendances, de la période 2014-2019, en investissement :

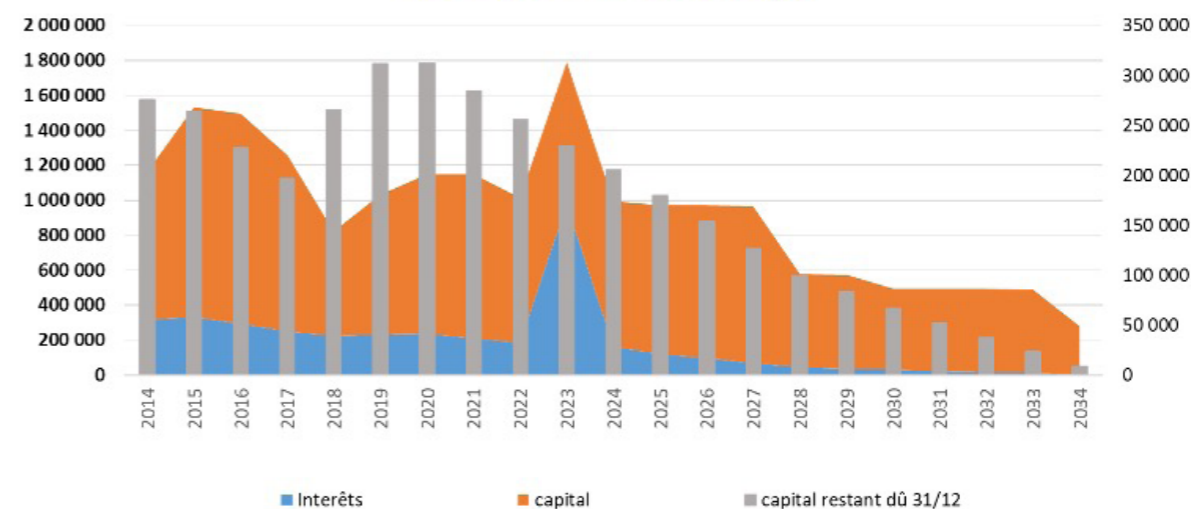
- La **priorité** donnée aux nouveaux projets **aux dépens de l'entretien** et du renouvellement du patrimoine existant

- **Un encours** de dette bancaire **en augmentation** (plus +13%) alors que la capacité à rembourser les emprunts ne va pas s'améliorer avant 2028

(€)	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses d'équipements	2 269 906	1 049 129	667 895	1 174 353	1 308 794	1 125 983
Financements mobilisés	2 864 175	2 423 431	889 544	1 462 681	1 924 003	2 271 994
Dotations	351 881	394 614	137 467	78 102	206 893	280 973
Subventions	783 761	338 853	96 787	110 345	262 511	631 720
Produits nets des cessions	1 683	1 000	0	0	0	4 267
Epargne nette	599 808	491 994	424 523	410 645	438 835	486 878
Emprunts nouveaux	551 750	0	0	0	500 000	400 000
Autres recettes d'investissements	3 519	189 680	6 932	0	0	0
Réduction du résultat disponible	571 773	1 007 290	223 835	863 589	515 764	468 155
Résultat de l'exercice	594 269	1 370 974	221 649	288 328	615 209	1 134 158
Indicateurs						
Encours de dette (en €)	1 574 337	1 510 336	1 300 054	1 123 596	1 518 259	1 778 689
Capacité de désendettement (années d'épargne brute)	2,1	2,1	2,0	1,9	2,8	2,8

Une santé financière qui semble bonne **mais ne laisse pas apparaître un retard** dans l'entretien et le renouvellement de plus de 26 000 000 € de patrimoine pour assurer tous les services publics

Plan d'amortissement de la dette (€)



Le plan d'amortissement de la dette bancaire montre que le remboursement en capital des emprunts (en orange) **ne baisse vraiment**, par rapport à la situation à fin 2019, qu'en 2028 !
(soit encore lors du prochain mandat)

FINANANCES

Dans ce contexte, la commune a fait, lors du Budget Primitif 2021, cinq choix importants pour sa population :

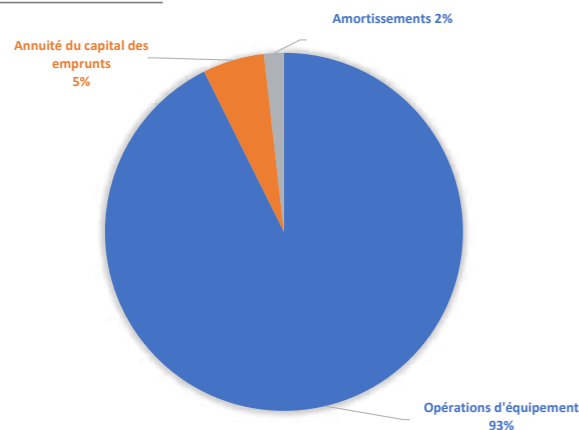
- Choix n°1 :** Maintenir le niveau de service public offert à la population
- Choix n°2 :** Faire un travail sérieux en profondeur en assumant la charge d'entretien et de renouvellement du patrimoine de la commune de près de 26 000 000 €
- Choix n°3 :** Financer le besoin financier par le contribuable mais aussi en partie par l'utilisateur des services de la Ville
- Choix n°4 :** Assumer les engagements antérieurs pris dans les projets (acquisitions, ...)
- Choix n°5 :** Porter les projets annoncés du programme de la nouvelle équipe municipale

BUDGET 2021 LES CHIFFRES CLÉS

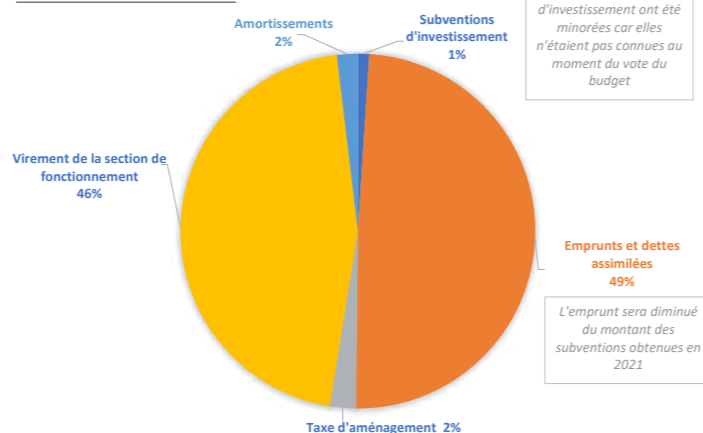
Le budget 2021 peut se résumer aux éléments suivants :

BUDGET INVESTISSEMENT 2021

DEPENSES : 2 896 785 €

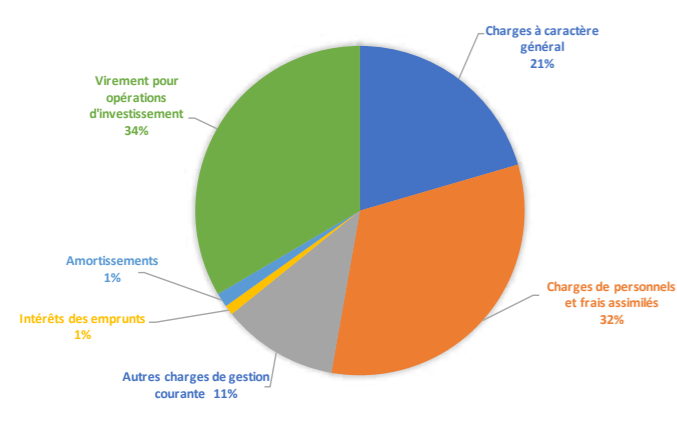


RECETTES : 2 896 785 €

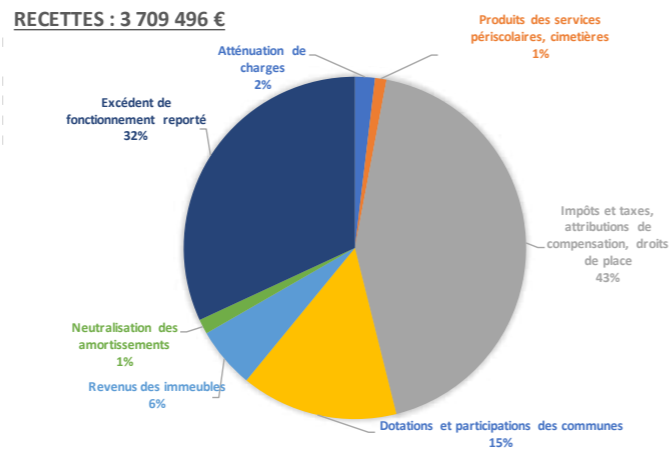


BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

DEPENSES : 3 709 496 €



RECETTES : 3 709 496 €



ACTIONS SOCIALES UNE RÉALITÉ

BANQUE ALIMENTAIRE



La principale action du CCAS est de soutenir la banque alimentaire dans sa mission d'accompagnement des personnes nécessiteuses. Une cinquantaine de familles bénéficiaires ont été recensées dans Ruoms et les villages alentour. Des colis alimentaires d'urgence sont aussi délivrés tout au long de l'année. Cette activité est permise grâce au soutien sans faille des 25 bénévoles répartis sur différents postes en lien avec les services sociaux. Nous les remercions de tout cœur.

ACTIONS MENÉES PAR LA COMMISSION ACTION SOCIALE FACE À LA COVID.

Jusqu'en décembre 2020, les infirmiers libéraux ont effectué des prélèvements de tests PCR dans un lieu réservé exclusivement à cette fin. À cette même période, sur le bassin sud-Ardèche, une étude épidémiologique menée avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes a permis de pratiquer des tests antigéniques sur des personnes asymptomatiques. Aucun porteur sain n'a été détecté.

Pour les Ruomsois de plus de 70 ans, la commission action sociale de la commune a pris en charge l'accompagnement téléphonique à la vaccination. Cette action a permis d'obtenir une journée vaccination spécialement réservée aux habitants de la ville et de les accompagner au lieu de rendez-vous.

Dans un autre registre, le personnel municipal a effectué des missions de ramassage des déchets ménagers au profit des personnes réellement isolées ainsi que des opérations de portage des courses alimentaires. L'accueil qui leur a été réservé a été courtois et chaleureux.

POUR INFORMATION :

Une campagne de stérilisation des chats errants est menée en collaboration avec la SPA et l'association 30 Millions d'Amis.

ANCIEN CABINET MÉDICAL

L'ancien Cabinet médical, entièrement rénové par les services techniques, a été réaménagé pour répondre aux besoins des locataires et des patients. Le montant des travaux initialement prévu lors de notre prise de fonction avait été sous-estimé de 40 000 €.

Des professionnels de santé ou du secteur paramédical ont pris possession des lieux :

ACTIONS SOCIALES UNE RÉALITÉ

- un cabinet dentaire ;
- une équipe de kinésithérapeutes ;
- une sage-femme ;
- un ostéopathe ;
- une hypnothérapeute énergétique.

Ponctuellement, la médecine du travail ainsi que l'assistance sociale pourront intervenir ou tenir des permanences dans ces locaux.

Un local reste vacant. Les personnes intéressées peuvent obtenir les informations à la mairie.

Un concours est lancé afin de renommer cette structure de soins.

LA VIE ASSOCIATIVE CONFORTÉE

L'année 2020 et le début de 2021 ont été orphelins de beaucoup de manifestations sportives suite à la mise en place des mesures sanitaires imposées par l'épidémie de COVID.

Malgré ces restrictions, deux grands événements ont tout de même pu avoir lieu entre les différentes périodes de confinement.

Tout d'abord :

Le passage du 18^e tour cycliste féminin international de l'Ardèche avec une arrivée d'étape à Ruoms. Cet événement fut un succès et un ravissement pour les yeux de la population, surprise de voir ces 150 jeunes femmes produire des efforts dignes des plus grands sportifs mondiaux de la spécialité.

L'autre manifestation de grande envergure fut l'organisation de l'Internationale de Pétanque. Comme chaque année, un public nombreux et connaisseur s'est réuni autour des différents terrains aménagés à plusieurs endroits de la ville. Le plateau était bien fourni avec des joueurs français et étrangers bien connus dans le milieu.

En un mot, ce fut un franc succès ! Nous espérons pouvoir la renouveler cette année.

La municipalité remercie les bénévoles qui ont contribué à ces manifestations et ont permis leur succès.

La commission des sports souhaite vivement la reprise des activités sportives des clubs, pour le bien de toutes et tous.

AMÉNAGEMENT

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

De nombreux travaux de voirie ont impacté notre village. Ils ont été rendus nécessaires pour améliorer la protection



et la sécurité de nos concitoyens :

- Rue Olivier de Serres : suite à la mise en place de ralentisseurs, et sur toute la longueur de cette rue, la vitesse est limitée à 30 km/h.

De plus la priorité est devenue à droite, rappelée au sol sur la voie par des marquages en résine.

- Rue des Tournelles : pose d'un panneau «Stop» pour sécuriser la sortie des enfants du groupe scolaire Jean Moulin.

- Rue Nationale : pose d'un panneau «Stop» rendu nécessaire par le manque de visibilité des véhicules venant de la rue de la Gare, visibilité réduite par le parking. Certaines opérations de réfection de voiries initialement prévues pourront faire l'objet d'un décalage en fonction de travaux à réaliser par des syndicats tiers (SEBA, SDE07...)

PARKINGS :

Comme annoncé dans notre programme, malgré la situation financière de la commune, nous conservons la gratuité sur l'ensemble des parkings du territoire pour le bien être de la population locale et touristique.

Cela contribuera à l'animation et fréquentation de notre centre-ville.

WC PUBLICS :



À ce jour, deux nouveaux blocs sanitaires publics «**et gratuits**» sont à la disposition de la population.

Le premier est situé sur la place de la République.

Le second est situé en face de l'école Jean Moulin. Il est proche du parc de jeux d'enfants, des jardins partagés et sera également accessible aux élèves en cas de besoin ponctuel.

Son accès sera sécurisé par un aménagement routier.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le changement de municipalité ainsi que les évolutions législatives et sécuritaires nous obligent à mettre à jour le Plan communal de Sauvegarde (PCS) existant. Même si tous les paramètres de Protection et de Sauvegarde sont étudiés dans ce Plan communal, ce sont surtout les risques liés aux inondations qui priment pour la ville de Ruoms. Nous profitons de la parution de ce bulletin pour faire appel aux bénévoles pour apporter leur contribution en cas de déclenchement du plan et ainsi, assister les équipes municipales désignées et engagées.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie qui transmettra vos coordonnées à l'élu responsable de ce dossier.

D'avance, merci !



TCFIA
Tour Cycliste Féminin International

18^{EME} TOUR CYCLISTE FEMININ INTERNATIONAL DE L'ARDECHE

3 AU 9 SEPTEMBRE 2020

St-Martin-d'Ardèche | Bourg-St-Andéol: 3/09
St-Georges-les-Bains | Fond-d'Urtle: 4/09
Avignon | Avignon: 5/09
Meyrueis | Mont-Lozère: 6/09
Pont-du-Gard | Ruoms: 7/09
Valréas | Rochemaure: 8/09
Savasse | Beauchastel: 9/09

Stands, expositions débats en soutien à
La lutte contre le cancer, la protection des rivières, la chasse au
gaspillage et les violences faites aux femmes dans le sport.

La Région ardèche, Crédit Mutuel, E.Leclerc, le dauphiné, CAR, Melitta, Sunella, SUPER U, JWB

AMÉLIORER LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



La gestion des Points d'Apports Volontaires (PAV) est du ressort de la Communauté de Communes des Gorges de L'Ardèche.

Des efforts sont réalisés pour améliorer l'accès aux

conteneurs d'ordures ménagères pour optimiser leur remplissage. Nos services techniques ont largement contribué à ces améliorations. Malgré cela, des incivilités pénalisent les équipes responsables du nettoyage des abords et extérieurs des zones de conteneurs.

De plus, le SICTOBA nous a récemment fourni des composteurs de quartiers réservés « **uniquement** » aux matières compostables d'ordures ménagères. Nous comptons sur la bonne volonté de nos concitoyens pour vivre dans une ville propre et accueillante.

Pour information, les horaires d'ouvertures des déchetteries sont les suivants :

Déchetterie des encombrants :

- Tous les jours du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Déchetterie verte :

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30

LES JARDINS PARTAGÉS



Conformément à notre programme électoral, nous avons engagé les travaux de réalisation des jardins partagés.

Après de nombreux aléas et reports dus aux travaux de réhabilitation de l'ancien cabinet médical, aux travaux d'aménagements du futur « camping car-Park », nous pouvons d'ores et déjà

travailler à plein temps à la création de ces jardins.

Les jardins se situent derrière le stade et à côté de l'école Jean Moulin.

Au début de l'année, il a fallu retirer la grosse butte de terre (plusieurs rotations de camions de gros tonnages) et défricher le terrain.

En mai, griffage pour assouplir la terre et dépôt du permis de construire.

En juin, mise en place de la clôture, création d'une dalle béton accueillant les cabanons individuels de jardin.

Ces jardins partagés sont réservés aux Ruomsois n'ayant pas de jardin, aux plus démunis, et à condition d'être inscrits sur les listes électorales.

Pour l'instant, une première tranche de 20 parcelles d'environ 50 m² chacune sera disponible au plus tard en juillet.

Hélas après les semailles, mais pas trop tard pour travailler la terre !

Les inscriptions sont reçues auprès de l'accueil de la mairie.

En fonction des demandes, une 2e tranche sera envisageable.

Une association s'est créée pour gérer ces jardins dont les statuts et le règlement intérieur sont déposés auprès de la sous-préfecture de Largentière.

Une convention entre la commune et l'association sera établie.

La municipalité souhaite que ces jardins soient un lien social, intergénérationnel, d'entraide, de partage du savoir et savoir-faire.

Bon courage aux jardinier(e)s et bonnes récoltes !

De plus, pour bénéficier à l'avenir d'ombre pendant les périodes estivales, des arbres sont plantés près du jardin d'enfants et d'autres en bordure du jardin partagé.



ENFANCE À L'ÉCOLE

À l'école Jean Moulin, nos artistes en herbes ont pu participer à un atelier d'expression artistique. Au cours de cette session, les murs du préau ont été utilisés comme une grande « toile de peintre » sur laquelle les enfants ont pu faire ressortir le talent qui les habitait. Le résultat a été à la hauteur de l'engagement de toutes et tous.

En septembre 2021, les élèves qui entreront en classe de 6e seront récompensés de leurs efforts par l'attribution d'une calculatrice scientifique en remplacement du traditionnel dictionnaire français-anglais. Cette année, la municipalité a innové avec cette dotation qui permet d'alléger le budget de rentrée scolaire des familles. Durant la période de confinement, et face aux mesures de distanciation sociale décidées par les autorités nationales, le gymnase des Antalots a été rendu indisponible. Pour permettre aux enfants des écoles de continuer le programme d'activités physiques et sportives, la municipalité a mis à disposition des institutrices du groupe scolaire Jean Moulin, l'agent communal dédié au gymnase. Cette mise à disposition temporaire a permis aux enfants de profiter d'activités en extérieur dans le cadre du programme « École hors des murs ».

RÉHABILITER L'ÉCOLE

Un investissement mûrement réfléchi et indispensable

Le groupe scolaire Jean Moulin nécessite

d'importants travaux d'entretien, de réparations et d'aménagements :

- fuites sur la toiture ;
- chauffage défaillant depuis de nombreuses années ;
- aménagement d'une nouvelle classe et de retrouver des locaux initialement prévus pour les activités scolaires.

Les murs de l'école ne peuvent pas être « poussés ». Suite à la construction d'un nouveau cinéma, l'opportunité d'occuper les anciens locaux situés rue des Tournelles s'est présentée.

À la demande de la municipalité, un cabinet d'architecte supervisé par le SDEA de Privas a proposé une réhabilitation du bâtiment en créant un pôle restauration incluant cuisine, salle de cantine et sanitaires.

Cette réhabilitation libérant les espaces de restauration dans l'école, le projet de réaménagement de classes, la réalisation des différentes tranches de travaux dans le groupe scolaire permettront de retrouver un bien-être et restituer l'espace des besoins pédagogiques initiaux.

De plus, la banque alimentaire va déménager. Les locaux qu'elle occupait seront donc disponibles. Ils seront à leur tour réhabilités pour accueillir le centre aéré dans une enceinte sécurisée.

Ce projet est également approuvé par l'architecte des bâtiments de France.



TOURISME

CAMPING MUNICIPAL

Le projet d'aire de passage et de stationnement des camping-cars a été entièrement repensé et réalisé en même temps que la reprise complète de la gestion du camping municipal. Outre



l'intérêt du projet, visant à améliorer l'accueil touristique, l'exploitation du site désormais optimisé grâce aux investissements réalisés assurera désormais, durablement, l'équilibre financier de sa gestion. Côté pratique, la gestion du camping a ainsi été entièrement redéfinie.

«Camping Mon Village» reversera chaque année à la commune la recette correspondante au contrat d'exploitation. Le camping municipal sera ouvert : Du 1er mai au 30 septembre, aux camping-cars, caravanes, tentes. Les blocs sanitaires seront ouverts. Du 1er octobre au 30 avril, uniquement ouvert aux camping-cars avec blocs sanitaires fermés.

Toute l'année pour les camping-cars, possibilité de vidange et remplissage avec un arrêt de 5 heures au tarif forfaitaire de 5 €.

Le partenariat ainsi développé optimise l'accueil touristique et répond à une demande actuelle. Il permet de redynamiser notre centre bourg. Le 31 mai a eu lieu l'inauguration conviviale en présence du maire, des élus, de la direction de «Camping-car park», des campings-caristes présents, ainsi que les services ayant œuvré à la concrétisation de ce projet. Les premiers mois d'exploitation sont d'ores et déjà très encourageants.

PETITE VILLE DE DEMAIN : REDYNAMISER NOTRE CENTRE-BOURG

Notre centre-ville nécessite une présence vitale tout au long de l'année. Notre cas n'est pas isolé, car la revitalisation des centres-bourgs est un projet porté au niveau national par l'État.

Ce projet englobe de nombreux points en corrélation avec la problématique du centre du Ruoms. Dans cette logique, celle de tout faire pour le dynamiser, nous avons pris la décision de postuler pour adhérer à cette démarche nationale. Sur les 35 000 communes françaises, 1 000 étaient éligibles, dont la nôtre. Nous nous félicitons d'avoir été retenus aux côtés de 999 autres, dont Vallon-Pont-d'Arc.

Pour des raisons budgétaires, nous allons mutualiser nos ressources et nos efforts. Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement de ce projet dans le prochain bulletin municipal.

CULTURE

RUOMS, LA CULTURE... UNE ÉVIDENCE

Plus d'un an après le début de la crise sanitaire, la lassitude de la population est palpable. Tous les secteurs d'activité et spécialement la culture ont été impactés par l'épidémie. Toutefois, cela n'a pas empêché la municipalité de poursuivre son travail, d'améliorer et d'innover. Cette année sera celle d'une meilleure information de nos habitants par la reprise des réunions de quartier, exemple concret et efficace de notre démarche citoyenne et par la création d'un nouveau site internet qui sera une source d'information communale importante et incontournable. Dans cet environnement sanitaire incertain et complexe, nous avons néanmoins pu réaliser quelques projets dans le domaine artistique, du divertissement et de l'information :

- Projection vidéo sur une façade au centre de Ruoms, réalisée par le collectif d'artistes «Sputnik» ;



- Spectacle son et lumière sur la thématique «Covid» avec la participation d'élèves de groupe scolaire Jean Moulin et de certains résidents du Méridien.

- projection «spéciale» au sein de l'EHPAD, afin de garantir la protection de nos anciens tout en leur permettant un divertissement.



- Un spectacle de théâtre musical «Tous les enfants s'appellent Gavroche»



(Victor Hugo) avec G. Fisseau et A. Bert, personnages du monde du spectacle lyonnais. Cet événement s'est déroulé dans la cour intérieure de la chapelle «Notre Dame des Pommiers» faisant découvrir ou redécouvrir à la population un endroit exceptionnel délaissé depuis de trop nombreuses années. Un projet de réhabilitation de ce lieu a été inscrit dans les actions futures à budgétiser pour pouvoir y accueillir des manifestations culturelles. Le secteur de la Culture ayant été particulièrement impacté par l'épidémie, la progression de la vaccination laisse cependant entrevoir une issue que tout le monde espère rapide. L'agenda annuel, et d'ores et déjà traditionnel, a été distribué en début d'année (1400 exemplaires). Une page dans le «Guide Ardèche» a été insérée et un nouveau plan touristique a été édité.

La bibliothèque municipale, lieu d'enrichissement culturel, mais également lieu d'échange et de rencontres intergénérationnelles est restée ouverte durant toute la période de confinement avec des aménagements rendus nécessaires (modalités d'accès, horaires, prises de rendez-vous périodiques). Anne LEYRAUD, la nouvelle responsable, assure la continuité du fonctionnement et pérennise l'accueil des groupes scolaires, accompagnée de l'association « Lire et faire lire ». Enfin, de belles expositions artistiques sont programmées dans un avenir proche.

CULTURE

LA CULTURE... PAR LE CINÉMA

Aujourd'hui est un grand jour les Ruomsois et les habitants des communes alentour. En effet, le cinéma paroissial des années 50, puis celui associatif que nous



avons connu jusqu'à l'an passé, laissent leur place à une nouvelle génération d'établissement culturel, plus adapté à la technologie d'aujourd'hui et répondant aux nouvelles contraintes d'accessibilité du public.

Les nostalgiques du «siècle dernier» pleurent cette ère à laquelle ils font encore référence et regrettent déjà les générations de bénévoles qui ont permis que notre bassin de vie puisse profiter, comme les grandes villes, de cet «espace culturel» qu'est un cinéma. Films, festivals, animations se sont succédé et autant de bénévoles qui ont donné de leur temps... Notre «Cinéma Paradiso», l'état de sa salle et les conditions de sécurité ne correspondaient plus au besoin de «maintenant».

Une ère nouvelle s'ouvre par la construction et l'inauguration de ce bel ensemble équipé de deux salles de nouvelle génération. Espérons que le public local et estival sera au rendez-vous !

Cette opération a pu être réalisée par la cession à titre gratuit d'un terrain par la ville de Ruoms.

Pas d'amertume, chers concitoyens ! et longue vie au CINÉ 7.

TRANSPARENCE DANS NOTRE COMMUNICATION SITE INTERNET

Le réseau informatique de la mairie a subi d'importantes transformations. Le remplacement du serveur de nouvelle génération comporte des fonctionnalités qui permettent une sécurité d'accès renforcée et une meilleure protection des données.

Le site internet a également été repensé et son ergonomie revisitée. Sa présentation est maintenant plus dynamique. Il confirme notre volonté de partager les informations communales également consultables sur le site Facebook de la mairie.

Vous pouvez le consulter le site sur «ruoms.fr» et la page Facebook sur «@MairiedeRuoms»

COMMUNICATION

NOUVELLES BRÈVES

SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques ont :

- sécurisé l'emplacement du «city park» en retirant le revêtement synthétique vétuste et dangereux pour les utilisateurs.



- créé un bâtiment sur les hauteurs des Crozes, équipé d'un réémetteur



améliorant la qualité de réception de la radio Fréquence 7.

Nos équipes techniques municipales n'ont pas cessé le travail durant la période de confinement,

ont exécuté sans relâche et exécutent encore de multiples tâches essentielles à la vie de tous, mais malheureusement peu ou pas reconnues par une minorité (fort heureusement d'ailleurs) des habitants de notre ville.

Enfin, nous rappelons qu'il est du ressort des propriétaires de veiller au non dépassement ou débordement de leurs haies privatives sur les chemins et rues donnant sur le domaine public.

ADN

(ARDÈCHE-DRÔME-NUMÉRIQUE)

Les entreprises œuvrant au profit d'ADN sont actuellement présentes sur le territoire communal pour y effectuer les travaux de mise en place de poteaux et

de tirage de câbles de la fibre optique.

La préparation à l'avenir numérique réclame une charge de travail considérable avant que l'ensemble de la population puisse prétendre à être raccordé à ce réseau. ADN prévoit un délai de 2 à 4 ans avant de transmettre intégralement la fibre aux différents opérateurs potentiels.

MINIBUS

La municipalité vient de conclure un accord avec la société Visiocom pour l'attribution gratuite d'un minibus aux couleurs des différents sponsors.

Ce minibus sera mis à disposition des associations ruomsoises.

Un grand merci aux sponsors locaux pour avoir, par leur participation, rendu possible cette action à but non lucratif.

MÉDIATHÈQUE

Bienvenue à Anne LEYNAUD, arrivée en remplacement de Dolorès, partie à la retraite après de bons et loyaux services auprès des adhérents et habitués de la médiathèque.

Vous avez la possibilité de réserver vos articles par internet sur le site de la médiathèque : www.karvi.fr/ccruomsopac. Les horaires d'ouverture sont également consultables sur le site : ruoms.fr ou au 04 75 39 67 95.

SDIS

Chez nos amis les pompiers, Christian Martinez, atteint par la limite d'âge, passe également le témoin à son second, Cyril Messaoudi.

ÉTAT CIVIL

- 4 couples ont convolé en justes noces ;
- 5 couples se sont pacés ;
- 9 naissances sont venues combler de joie les parents et grands-parents ;
- 52 personnes nous ont malheureusement quittés.



VOTRE MAIRIE

62, Rue Nationale / 07120 Ruoms
Tél : 04 75 39 98 20 - Fax : 04 75 93 99 98
Mail : ruoms.mairie@orange.fr
www.ruoms.fr

Lundi	8h15 - 12h00	14h00 - 17h00
Mardi	8h15 - 12h00	14h00 - 17h00
Mercredi	8h15 - 12h00	14h00 - 17h00
Jeudi	8h15 - 12h00	14h00 - 17h00
Vendredi	8h15 - 12h00	Fermé

*Pour les incivilités sonores
et tapages nocturnes
appeler directement
la Gendarmerie
en composant le*

17